



ANNEXE 6.A

REGLEMENT LIGUE DES CHAMPIONNES DE POLYNESIE SENIORS FEMININES

SAISON 2025-2026

I. Principes généraux

La **Ligue des Championnes de Polynésie - séniors féminines** est une compétition officielle organisée sous l'égide de la **Fédération Tahitienne de Football (FTF)**.

Elle a pour objectifs de :

- Développer et structurer le football féminin à 11 sur l'ensemble du territoire.
- Offrir une vitrine compétitive aux meilleures équipes de chaque archipel.
- Préparer les clubs et les joueuses aux compétitions régionales de l'OFC.

II. Critères de participation

La compétition réunit 5 équipes représentatives des associations sportives engagées en football à 11 en Polynésie française.

a. Conditions d'éligibilité

- Être une association sportive affiliée à la **FTF**

b. Répartition géographique des équipes qualifiées

- 4 équipes de Tahiti : les 4 premières équipes du Championnat D1 Tahiti saison 25-26.
- L'équipe championne des Marquises Nord saison 24-25.

c. Remplacement d'équipe

Les équipes qualifiées doivent confirmer leur participation avant la compétition.

En cas de désistement d'une équipe avant le début de la compétition, la FTF se réserve le droit de réattribuer la place à une nouvelle équipe.

d. Catégorie d'âge

Se référer à l'article 4 de l'Annexe 6 des Règlements Généraux.

III. Format de la compétition

Les équipes sont engagées dans une phase ALLER/RETOUR en format championnat.

Toutes les équipes se rencontrent selon le calendrier établi.

Un classement général est établi à l'issue des journées, l'équipe classée première est sacrée championne.

IV. Barème des points

- Victoire : 4 points
- Match nul : 2 points
- Défaite : 1 point

En cas d'égalité au classement :

- 1) Différence de buts générale.
- 2) Nombre total de buts marqués.
- 3) Résultats des confrontations directes.
- 4) Tirage au sort si nécessaire.

V. Règlement sportif

- Durée des matchs : **2 x 45 minutes**, avec une pause de 15 minutes.
- Remplacements : 3 opportunités, **5 maximum** par rencontre. Une joueuse remplacée ne peut pas revenir sur le terrain de jeu.
- Officiels : arbitres et délégués désignés par la FTF.
- Discipline : application du **code disciplinaire de la FTF** (cumul de cartons, suspensions).

VI. Les lois du jeu

- Les lois du jeu sont celles appliquées au football à 11 (IFAB).

VII. Récompenses

- **Trophée Ligue des Championnes** remis à l'équipe gagnante.
- Distinctions individuelles :
 - Meilleure buteuse
 - Meilleure gardienne.
- L'équipe championne est qualifiée à la Ligue des Championnes féminines de l'OFC 2027.
- Dans le cas d'un désistement de l'équipe championne, l'équipe classée deuxième, sous réserve de l'approbation de l'OFC, représentera la FTF à la Ligue des Championnes féminines de l'OFC 2027.

VIII. Modalités financières

Les modalités concernant les dépenses sont les suivantes :

Transport aérien

La FTF prend en charge le transport aérien de dix-huit 18 personnes (16 joueuses et 2 officiels) par équipe.

Dans le cas de modification et/ou d'annulation des itinéraires, les frais correspondants mis à la charge de la FTF seront refacturés à l'association sportive concernée.

Transport terrestre

A Tahiti, la FTF met gratuitement ses bus à la disposition des équipes si elles le souhaitent.

La FTF prend en charge le transport de l'équipe qui se déplace à Nuku-Hiva (aéroport/Taiohae/aéroport), à raison de dix-huit 18 personnes (16 joueuses et 2 officiels).

Hébergement et Restauration

La FTF prend en charge tous les frais d'hébergement et restauration.

Le présent règlement a été modifié et approuvé à l'unanimité par le Comité d'Urgence dans sa séance du 3 avril 2026.

La Secrétaire générale



Mme Maeva GRAFFE

Le Président



M. Henri Thierry ARIIOTIMA

